



Comité Régional de Gymnastique Nouvelle-Aquitaine

GR – Lettre régionale N°2 – Octobre 2024

1. Précision concernant les Risques pour les catégories Individuelles Régionales

Pourront être validés, les risques exécutés selon les règles suivantes :

- 1 rotation sous le vol de l'engin + critères au lancer et / à la reprise : valeur de base 0.1 plus les critères réalisés selon la définition du code
- 2 rotations verticales ou plus sous le vol de l'engin + critères au lancer et / à la reprise : valeur du code de pointage

1 seul R aménagé autorisé

2. Précision concernant le nombre de CFF / CR en Régionale Duo et ensemble

Il ne sera validé qu'une seule CFF par enchaînement. S'il y en a plus de présentées, elles seront comptabilisées dans le nombre total de collaborations à présenter et les suivantes ne seront pas validées.

Exemple : Un duo présente dans cet ordre, les collaborations suivantes :

CC – CR – CFF – CC – CC – CFF – CC – CC

La deuxième CFF ne sera pas validée. La dernière CC ne sera pas validée non plus car c'est une 8ème collaboration et le nombre max de collaborations autorisé est de 7.

Le même principe sera appliqué pour les CR.

C'est un nombre maximum de collaboration a présenté. S'il y a plus de CR ou de CFF présentées, une pénalité de 0.50 sera appliquée à chaque non-respect de la règle.

Exemple : 2 CR et 2 CFF présentées => 0.5 pour la CR en plus et 0.5 pour la CFF en plus

3. Coupe Formation 3

Une erreur s'est glissée dans la brochure technique régionale 2024-2025 :

- Etape 1 : Tests physiques + Main libre
- Etape 2 : Cerceau + Main Libre + éléments techniques des autres engins